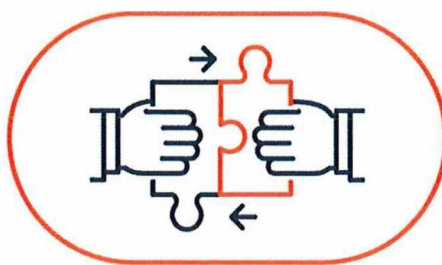


COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE BOUYGUES CONSTRUCTION SA

Réunion du 29 juillet 2025
(en présentiel et en Teams)

PROCÈS VERBAL



Étaient conviés à la réunion du Comité Social et Économique :

La Direction

Fanny PIOGER - Responsable RH Bouygues Construction SA
Adriana STOJANOVIC - Cadre Affaires sociales & RH Bouygues Construction SA

CFTC Titulaires 2 ^{ème} collège	Mickaël REAU
CFTC Titulaires 3 ^{ème} collège	Karine ALLAIN / Nadine LEBLANC / Mathias DURNERIN / Frédéric GONCALVES
FO Titulaires 2 ^{ème} collège	Kewin MEZRAG
FO Titulaires 3 ^{ème} collège	Philippe GUILLAUME / Chahinez SAYAGH

CFTC Suppléants 2 ^è collège	Véronique LEFEVRE
CFTC Suppléants 3 ^è collège	Laurent PAUL
FO suppléants 2 ^è collège	Saskia DORE
FO Suppléants 3 ^è collège	

**Représentants syndicaux
au CSE** Pascale AGOTTANI (FO)

Délégués syndicaux Benoit DALLEMAGNE (CFTC)
Thierry JOURDAINE (FO)

Absents excusés

Nancy MARTIN / Anne-Sophie NIEUWJAER / Anne CARLIER / Thierry EISENSTEIN / Sabine PETRENS / Patrick CLEMENT / Béatrice BESOMBES / Nora EL-MOKHTARY

1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du CSE du 26 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) Mouvements du personnel

Fanny PIOGER communique les effectifs de Bouygues Construction SA au 30 juin 2025 et les commente aux membres du CSE.

Effectifs au 30/06/2025

	Cadre		Total Cadre	ETAM		Total ETAM	Total général	
	F	H		F	H			
CDD Apprentissage				21	22	43	43	0
CDD pour accroissement temporaire d'activité ou remplacement	2		2	1		1	3	-1
CDD Professionnalisation				4	4	8	8	0
CDI	178	143	321	77	25	102	423	-6
Total général	180	143	323	103	51	154	477	-7
	0	-4	-4	-2	-1	-3	-7	

L'effectif est en baisse de 7 collaborateurs par rapport au 31/05/2025 : 1 entrée et 8 sorties ont été enregistrées dans le courant du mois de juin 2025.

En complément, Fanny PIOGER communique la liste des postes ouverts au sein de Bouygues Construction SA à date :

Direction	Poste	Nature du contrat	Etat
Direction Santé Sécurité au Travail	Assistant(e) du service de santé au travail	CDI	Pourvu interne Groupe BY
Direction Générale	Assistant(e) de direction	CDI	Pourvu interne Groupe BY
Direction Communication	E-Archiviste / Records Manager	CDI	Pourvu externe
Direction Trésorerie	Trésorier Back office devises	CDI	Pourvu externe
Direction R&D et Innovation	Impression 3D	CDI (CIFRE)	Pourvu externe
Direction Prévention Santé Sécurité	Recrutement Responsable Focus Risques Majeurs	CDI	Pourvu externe
Direction Ressources Humaines	International Mobility Manager	CDI	Pourvu externe
Direction Communication	Chef(fe) de projet Brand Content	CDI	En cours

3) Informations générales

Adriana STOJANOVIC revient sur la "Summer Party" de BYCN SA, qui s'est déroulée le 26 juin dernier. Cet événement festif, une première pour notre entreprise, a rassemblé plus de 300 collaborateurs, tant du site de Challenger que des régions (Lyon, Rouen et Saint-Herblain). À la suite de cette soirée de partage et de convivialité, la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la Communication ont reçu de nombreux messages de remerciements de la part des collaborateurs, et les remercient également en retour.

Les élus du CSE sont invités à faire part de leurs remarques, idées et suggestions pour d'éventuels futurs événements de ce type.

Par ailleurs, il est précisé que les photos de la soirée sont désormais disponibles sur le SharePoint de BYCN SA.

Fanny PIOGER informe les membres du CSE de la démission de Raphaël VIARD, Directeur de la Transformation Digitale de Bouygues Construction. Par ailleurs, Franck MERIAU, Directeur de BYCN IT, verra sa mobilité vers EQUANS se concrétiser en fin d'année. Etienne BLEHAUT assurera un rôle de management de transition auprès de BYCN IT ; un recrutement d'un Directeur/trice de la Transformation Digitale est en cours.

4) Informations

a. Avenant de quantification 2025 de l'accord d'intéressement 2023-2025

Fanny PIOGER informe les élus de la signature de l'avenant de quantification 2025 de l'accord d'intéressement 2023-2025. Cet avenant de quantification concerne l'ensemble des 4 structures holding de BYCN (SA, IT, Purchasing et Matériel).

Pour rappel, l'intéressement est déclenché lorsque l'entité atteint un certain niveau de performance économique, tout en respectant des indicateurs extra-financiers définis.

Les seuils de déclenchement financier sont fixés annuellement dans l'avenant de quantification. Pour les exercices 2025 les seuils de déclenchement sont les suivants :

Seuils	Taux de ROC 2025	Rappel taux de ROC 2024
S	2,3%	2%
S1	3,1%	2,8%
S2	3,5%	3%
S3	4,2%	4%
SP (plafond)	5,0%	5%

Pour les structures holding, les indicateurs extra-financier sont les suivants pour 2025 :

	BYCN SA	BYCN IT	BYCN Matériel	Purchasing
Critère sécurité*				
Accidents du travail graves (ATG)	< 15 & 0	< 15 & 0	0 & 0 ATM	< 15 & 0
Rappel réalisé 2024	9 ATG & 2 ATM	9 ATG & 2 ATM	0 ATG & 0 ATM	9 ATG & 2 ATM
Critère RH				
Taux d'alternance	≥ 9,20%	≥ 8,6%	≥ 8,2%	≥ 8%
Rappel objectif / réalisé 2024	9% / 9,90%	8,5% / 12,02%	8% / 8,32%	7,5% / 15,60%
Critère environnement				
Pourcentage de réalisation de la formation Agir pour le Climat par les nouveaux entrants	≥ 80%	≥ 80%	≥ 80%	≥ 80%
Rappel objectif / réalisé 2024	80% / 84,5%	80% / 100%	80% / 86,2%	80% / 94,5%

*En cas d'accident mortel, l'objectif ne sera pas atteint quel que soit le nombre d'accidents du travail

b. Accord handicap 2025-2028

Adriana STOJANOVIC informe les membres du CSE de la signature de l'accord handicap 2025-2028.

Cet accord prévoit diverses mesures en faveur des collaborateurs en situation de handicap, parmi lesquels se trouvent :

- Des dispositifs visant à accompagner le collaborateur dans ses démarches d'obtention de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) :
 - Une journée d'absence payée pour la demande ou le renouvellement de la RQTH
 - Un accompagnement individuel par le service social, les membres des permanences handicap Groupe ou la Direction RH
- Des dispositifs, après avoir obtenu la RQTH :
 - La mutuelle prise en charge à 100% par l'employeur
 - L'adaptation du poste de travail, si nécessaire
 - La distribution de chèques CESU de 500 €/an (contre 400€/an dans le précédent accord), pris en charge à 80% (contre 60% dans le précédent accord) par l'entreprise pour le collaborateur et ses ayants-droits RQTH

Un flash RH dédié à ces dispositions est prévu à la rentrée pour informer plus largement sur le sujet, ainsi qu'une plaquette Groupe résumant les dispositifs.

Fanny PIOGER rappelle que les accords sont disponibles sur le SharePoint RH de BYCN SA.

5) Points divers

Dans le cadre de la négociation sur l'accord handicap, avons-nous pu nous assurer que l'ensemble des collaborateurs RQTH, ont bien leur complémentaire santé prise en charge à 100% par l'employeur ?

Après vérification, Fanny PIOGER confirme que l'ensemble des collaborateurs RQTH bénéficie de la prise en charge de la mutuelle à 100% par l'employeur. Cette prise en charge est automatique à partir du moment où le collaborateur est identifié RQTH dans les outils de paie.

BYCARS : avons-nous plus d'informations quant à la fuite de données évoquées par mail récemment ?

Le sujet concerne les collaborateurs ayant un véhicule de fonction.

Les équipes IT ont été sollicitées et ont confirmé que fuite de données provenant de CARFLEET concerne les noms, prénoms et adresses e-mail des collaborateurs. La direction Conformité a été informée dans les 48h, conformément au process interne.

L'objectif principal du mail reçu par les collaborateurs, conducteur d'un véhicule de fonction, est de sensibiliser au risque accru de phishing.

Est-il envisageable, que les hommes puissent venir en short/bermuda. Est-ce que le port de ces vêtements est prohibé ?

La Direction P3S est très vigilante aux équipements de protection individuelle (EPI) et à l'adaptation des horaires de travail sur les chantiers lors d'épisodes de fortes chaleurs / alertes canicules. Ils travaillent notamment sur des EPI plus légers, plus aérés.

Par ailleurs, un récent décret est entré en vigueur, et vise à définir ce qu'est un épisode de chaleur interne, en précisant les seuils de vigilance concernés, ainsi que l'obligation de proposer des mesures adaptées. Ce risque sera désormais intégré dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) lors de sa prochaine mise à jour.

Les collaborateurs travaillant au siège se trouvent généralement dans des bâtiments climatisés. Le règlement intérieur ne précise pas de restrictions vestimentaires spécifiques, bien qu'une tenue décente soit requise.

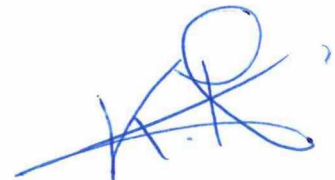
L'ordre du jour étant épuisé, Fanny PIOGER lève la séance

La prochaine réunion du Comité Social et Économique aura lieu le :

**Mardi 25 septembre 2025 à 10h30 en salle, sur le chantier de PRANARD
à Villeurbanne, ou en Teams**

Les sujets à porter à l'ordre du jour devront être adressés au secrétaire du CSE

LA SECRETAIRE



Pour une plus rapide information des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire du Comité Social et Économique, est affiché avant approbation définitive au prochain CSE.